

## **Un stade national sur le Parking C, Bertin Mampaka s'inquiète**

Written by Administrator  
Tuesday, 04 June 2013 20:18 -

---

Monsieur le Ministre-Président,

Afin d'être en mesure d'organiser l'un des matchs de l'Euro 2020, la Belgique devra disposer d'un stade qui sera conforme aux normes de l'UEFA.

Plusieurs possibilités s'offraient au gouvernement bruxellois en ce qui concerne le futur emplacement. Nous avons appris que son choix s'était porté sur Parking C du Heysel.

Le terrain appartient à la ville de Bruxelles mais est toutefois situé sur la commune de Grimbergen.

La Région bruxelloise pilotera le dossier, qui nécessitera une concertation avec la ville de Bruxelles, la Région flamande et la commune de Grimbergen.

Les autorités de la ville de Bruxelles se sont déjà exprimées sur le sujet et se sont positionnées comme « parties prenantes au projet » dans l'exploitation du nouveau stade de football puisqu'elles sont emphytéotes du parking C du Heysel.

Le gouvernement flamand, via Kris Peeters, son Ministre-Président, a fait savoir qu'il étudierait en interne, avec ses ministres concernés, le projet du nouveau stade national et de son emplacement.

En effet, de nombreuses questions se posent d'ordre pratique, juridique et politique.

Monsieur le Ministre-Président,

## Un stade national sur le Parking C, Bertin Mampaka s'inquiète

Written by Administrator

Tuesday, 04 June 2013 20:18 -

---

J'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Disposez-vous d'un rétro-planning, avec dates-butoir, permettant d'avoir toutes les garanties politiques, juridiques et budgétaires, que Bruxelles puisse introduire un dossier valable en bonne et due forme lors de la clôture des candidatures des villes désireuses d'accueillir un ou plusieurs matchs lors de l'Euro 2020 ?

- Des contacts ont-ils été pris avec les futurs partenaires afin d'estimer la faisabilité politique de ce projet? Si oui, quelles sont les garanties déjà accordées par les partenaires politiques régionaux et communaux fl amands en la matière ? Située sur le territoire de la commune de Grimbergen, quelles sont les législations linguistiques qui auront à s'appliquer dans l'enceinte du stade et à ses abords ? L'idéal n'est-il pas de conférer au Parking C un statut de similaire à celui dont bénéficie l'aéroport de Bruxelles-National, pour permettre l'usage officiel des différentes langues nationales ? Contact a-t-il été pris avec le gouvernement fédéral pour que celui-ci propose une telle solution qui mettrait le stade et ses alentours à l'abri de mesquineries linguistiques à venir ?

- Une étude sur la faisabilité juridique a-t-elle été effectuée ? Qu'en est-il ainsi de l'exercice de la sécurité par les forces de l'ordre bruxelloises sur le territoire de la commune de Grimbergen ? Dans quelle langue, l'exercice de la force et du maintien de l'ordre devra-t-il être pratiqué ? La ville de Bruxelles est-elle à même de réclamer le versement de la taxe « spectacles » sur les manifestations organisées dans un stade dont elle serait propriétaire via la Foire Internationale de Bruxelles alors même que ce stade est situé sur le territoire d'une autre commune ? De même, des crédits Beliris peuvent-ils être mobilisés pour financer des projets qui seront érigés jour en d'autres lieux que sur le territoire de la Région bruxelloise ?

- Enfin, une étude sur la faisabilité économique d'un nouveau stade sur le parking, avec la nécessité de compenser la perte de parkings en surface, a-t-elle également été réalisée ? Quel est le surcoût généré par la disparition des offres de parking existantes et la création de parkings souterrains ou en silo ? Quelle est la rentabilité prévue de ces nouvelles infrastructures de parking ? Combien de manifestations par an le stade devra-t-il accueillir pour assurer une rentabilité au projet dans sa totalité ? La Foire Internationale de Bruxelles participera-t-elle au financement de ces infrastructures, qui permettront d'offrir un supplément de qualité aux services proposés par le Palais des Expositions à ses locataires et visiteurs ? En terme de mobilité, le Stade Roi Baudouin est directement desservi par 2 stations de métro. Le Parking C se trouve plus éloigné : le centre du Parking C se trouve à plus de 750 mètres à vol d'oiseau de la station de métro la plus proche : une extension du métro jusqu'au Parking C sera-t-elle étudiée ?

## Un stade national sur le Parking C, Bertin Mampaka s'inquiète

Written by Administrator

Tuesday, 04 June 2013 20:18 -

---

- In fine, j'aimerais vous interpellier sur les solutions de rechange que la Région aura à proposer aux organisateurs du Mémorial Van D amme. J'entends les membres du gouvernement expliquer qu'une solution sera trouvée ? Quelles sont les pistes déjà explorées ? Cette solution passe-telle par la construction d'un autre stade ou la transformation d'un stade existant permettant d'accueillir une manifestation d'envergure internationale ?

- Avez-vous enfin pris contact avec le RSC Anderlecht pour savoir s'il serait intéressé par le fait de jouer dans ce stade ? Si oui, le RSCA serait-il prêt à participer au financement du stade national ?

Je vous remercie pour vos réponses.